

École Saint-Bernard de Gascons

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la 1^{ère} séance du conseil d'établissement de l'école Saint-Bernard tenue à Gascons le mardi 6 octobre 2020 par séance ZOOM considérant le contexte de pandémie.

Sont présentes : M^{mes} Marilyn Moreau
Stéphanie Blais
Marie-Ève Allain
Marie-Josée Allain
Anne-Claude Poirier
Nancy Lebrun
Chantal Lambert

Sont absentes : M^{mes} Mylène Parisé
Line Lebrun

CE-01-10-001 Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18 h 02 et la directrice, M^{me} Anne-Claude Poirier, souhaite la bienvenue à tous. Il y a quorum.

CE-01-10-002 Présence et vérification du quorum

M^{me} Anne-Claude Poirier constate le quorum.

CE-01-10-003 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M^{me} Anne-Claude Poirier.

Adopté par M^{me} Stéphanie Blais

CE-01-10-004 Suivi et adoption du procès-verbal du 9 juin 2020.

La lecture a été faite de façon individuelle à la maison.

Adopté par M^{me} Marie-Ève Allain

CE-01-10-005 Nomination d'une présidente

M^{me} Stéphanie Blais propose M^{me} Marie-Ève Allain au poste de présidente. Cette dernière accepte le poste de présidente pour un mandat d'un an.

CE-01-10-006 Nomination d'une vice-présidente

M^{me} Marilyn Moreau propose M^{me} Stéphanie Blais au poste de vice-présidente. Cette dernière accepte le poste de vice-présidente pour un mandat d'un an.

- CE-01-10-007 Nomination d'une secrétaire**
Le poste de secrétaire sera partagé entre M^{me} Marilyn Moreau et M^{me} Mylène Parisé.
- CE-01-10-008 Projet carrefour d'apprentissages**
Ce point sera discuté au prochain C.É.
- CE-01-10-009 Première communication et remise du 1^{er} bulletin**
La première communication est prévue le 13 octobre 2020. Elle sera remise dans le sac d'école des élèves. Le 1^{er} bulletin est prévu le 18 novembre 2020. Les modalités de cette remise seront à déterminer.
- CE-01-10-010 Protocole d'urgence**
Une enveloppe a été envoyée aux parents dans le sac d'école des élèves. Un protocole d'urgence a été prévu puisqu'en contexte de pandémie, la situation change rapidement. Il faut être prêt et chaque école a le devoir et l'obligation d'établir un protocole d'urgence.
- En résumé :
- C'est la Santé publique qui informe l'école s'il y a un cas actif
- S'il y a un cas :
- Le personnel de l'école ainsi que les parents sont informés. Cependant, l'identité de la personne infectée doit demeurer confidentielle (protection de la personne).
 - En cas de confinement, les parents pourront récupérer les effets scolaires de leur enfant sur rendez-vous.
 - L'enseignement à distance débute deux jours ouvrables après la date de confinement.
 - Un horaire a été établi pour chaque classe.
 - La plateforme qui a été choisie pour dispenser les cours à distance est Teams.
 - L'école fournira à tous les élèves un portable ou un iPad. Le parent devra alors signer un contrat.
 -
 - Lors des cours à distance, une prise de présence sera effectuée.
- CE-01-10-011 Préparation en cas de confinement**
Les outils technologiques sont prêts à être utilisés (portables et iPad). Les élèves ainsi que le personnel sont en cours de formation pour la plateforme Teams.
- CE-01-10-012 Projet cour d'école**
Point à discuter au prochain C.É.
- CE-01-10-013 Budget 2020-2021 et principales dépenses jusqu'à maintenant**
Point à discuter au prochain C.É.

CE-01-10-014 Arrêts pédagogiques / temps collaboratif

Ces arrêts permettent au personnel enseignant de mieux se familiariser avec la plateforme Teams. Le premier arrêt a eu lieu le 4 septembre 2020. Les prochains arrêts sont prévus aux dates suivantes :

- Le 21 octobre 2020 en après-midi
- Le 11 novembre 2020 en après-midi
- Le 20 novembre 2020 pour la journée complète (journée de fin d'année déplacée à cette date
- Le 25 novembre 2020 en après-midi.

Lors de ces arrêts, le service de garde est gratuit et le transport scolaire est fourni.

CE-01-10-015 Mot de la représentante du service de garde

- Lors du dernier procès-verbal, un changement du taux horaire sporadique devait avoir lieu. Finalement, il n'y a pas de changement et le taux est maintenu à 7,00 \$.
- Un sondage a été acheminé aux parents pour connaître leurs besoins pour le service de garde. Il y a eu 14 répondants à ce sondage. L'ouverture du service de garde demeure à 7 h 15 et la fermeture a lieu comme à l'habitude à 17 h 15. Concernant l'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques, 9 parents ont voté oui alors que 5 parents ont voté non. Il y a donc ouverture du service de garde lors de ces journées. Pour le volet des tempêtes, 4 parents manifestaient le besoin de recourir au service de garde alors que 10 n'en avaient pas besoin. Le service de garde ne sera donc pas ouvert lors de ces journées.
- Pour l'année scolaire 2020-2021, 16 enfants fréquentent le service de garde de façon régulière et 16 sont sporadiques.
- Il y a deux groupes pour le dîner. M^{me} Alexandra Gendreau-Daraiche, éducatrice, travaille en collaboration avec M^{me} Louise Allain pour assurer le bon fonctionnement lors des dîners. M^{me} Yzabelle Deschamps, éducatrice, travaille avec M^{me} Louise Allain après les heures de cours.

CE-01-10-016 Mots des enseignantes

M^{me} Anne-Claude Poirier souligne le travail remarquable du personnel enseignant, surtout en ce temps de pandémie. Les enseignantes ont su préserver le lien affectif avec leurs élèves malgré les lourdes contraintes sanitaires qui sont imposées.

CE-01-10-017 Affaires nouvelles

L'aménagement de la cour d'école pourrait devenir un projet communautaire en partenariat avec la municipalité de Port-Daniel-Gascons.

CE-01-10-018 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marie-Ève Allain à 19 h 02. La prochaine réunion du Conseil d'établissement est prévue le 8 décembre prochain.

Marilyn Moreau, secrétaire de réunion

Anne-Claude Poirier, directrice